



Le système de prise de rendez-vous pour l'examen pratique du Département des véhicules motorisés (Department of Motor Vehicles, DMV) est rapide, convivial et pratique !

Le système de prise de rendez-vous pour les examens pratiques du DMV est disponible 24 heures sur 24 pour vous permettre de planifier, de reporter ou d'annuler un examen pratique par téléphone ou par internet pour les catégories de permis D, DJ ou E (voitures particulières ou petits camions), M ou MJ (moto), et pour les catégories de permis commerciaux A, B et C (gros camions, semi-remorques ou autobus). Vous pouvez également utiliser le système DMV pour obtenir l'itinéraire vers le lieu où se déroule l'examen pratique ou pour vérifier un rendez-vous pour un examen pratique que vous avez fixé.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR UN EXAMEN PRATIQUE, VOUS DEVEZ AVOIR UN PERMIS D'APPRENTI CONDUCTEUR VALIDE DANS L'ÉTAT DE NEW YORK.

PRENEZ RENDEZ-VOUS, REPROGRAMMEZ OU ANNULEZ VOTRE EXAMEN PRATIQUE par téléphone ou internet pour les catégories de permis suivantes :

- ◆ **D, DJ ou E** (voiture particulière ou petit camion) et **M ou MJ** (moto) (gros camion, semi-remorque ou autobus) - Avant de prendre rendez-vous pour un examen pratique de l'une de ces catégories, vous devez payer des frais d'examen routier de 40 \$.
- ◆ **Catégorie A, B ou C** (gros camion, semi-remorque ou autobus) - Avant de prendre rendez-vous pour un examen pratique de l'une de ces catégories, vous devez payer des frais d'examen routier de 40 \$. Vous pouvez payer les droits par téléphone, sur internet ou dans une agence du DMV. Lorsque vous prenez rendez-vous pour votre examen pratique, vous devez fournir le numéro qui figure sur le reçu que vous obtenez lorsque vous payez les droits.

REMARQUE À L'ATTENTION DE TOUS LES CLIENTS : lorsque vous prenez rendez-vous pour votre examen pratique, veuillez tenir compte du fait que plusieurs semaines peuvent s'écouler avant que vous ne le passiez.

AVANT DE PRENDRE VOTRE RENDEZ-VOUS :

Si vous n'avez pas de permis de conduire de l'État de New York, vous devez suivre un cours de préparation au permis approuvé par le DMV avant de pouvoir prendre rendez-vous pour un examen pratique. Vous pouvez suivre un cours approuvé dans les lycées, les collèges, les écoles de conduite professionnelles ou auprès d'un fournisseur en ligne approuvé.

Le DMV dispose d'un outil de recherche sur son site internet pour vous aider à trouver une école de conduite agréée qui peut dispenser le cours de préparation au permis de conduire et la formation en véhicule. Veuillez consulter notre site internet à l'adresse <https://dmv.ny.gov/nys-driving-schools>. Pour prendre rendez-vous pour votre examen pratique si vous n'avez pas suivi de cours de préparation au permis en ligne au cours de l'année écoulée, vous devez être en possession de l'un des certificats suivants :

- ◆ un **Certificat d'achèvement du cours de préparation au permis de conduire** (formulaire MV-278) émis au cours de l'année écoulée, ou
- ◆ un **Certificat d'achèvement scolaire** (formulaire MV-285) émis au cours des deux dernières années.

Si vous avez perdu votre certificat, vous devez en obtenir un nouveau auprès du fournisseur du cours avant de prendre rendez-vous pour votre examen pratique.

Si vous avez un permis d'apprenti conducteur, votre permis doit être valide (non suspendu) pendant au moins six mois avant le jour de votre examen pratique. Vous devez déterminer si vous remplissez cette condition, car si vous ne la remplissez pas, vous ne pouvez pas prendre de rendez-vous pour un examen pratique. Pour savoir si le statut de votre permis est valide, vous pouvez vous inscrire pour créer un compte MyDMV gratuit sur dmv.ny.gov.

REMARQUE À L'ATTENTION DE TOUS LES TITULAIRES D'UN PERMIS D'APPRENTI CONDUCTEUR COMMERCIAL (CLP) : à compter du 7 février 2022, si vous faites une demande de permis de conduire commercial pour la première fois ou si vous ajoutez pour la première fois une mention relative aux matières dangereuses, aux passagers ou aux autobus scolaires, vous devez suivre une formation de conducteur de niveau débutant (entry-level driver training, ELDT) avant de passer l'examen pratique du permis de conduire commercial. L'ELDT sur les matières dangereuses est obligatoire avant de passer le test de connaissances sur les matières dangereuses. Le prestataire de formation doit être inscrit au registre des prestataires de formation de la FMCSA <https://tpr.fmcsa.dot.gov>.

Consultez le site ELDT-FAQ <https://dmv.ny.gov/commercial-drivers/entry-level-driver-training-faq> pour plus d'informations sur l'obligation relative à l'ELDT.

POUR PROGRAMMER VOTRE EXAMEN PRATIQUE :

Lorsque vous prenez votre rendez-vous pour l'examen pratique par téléphone ou par internet, fournissez les informations suivantes :

- ◆ Le numéro d'identification à neuf chiffres qui figure sur le recto de votre permis de conduire ou permis d'apprenti conducteur de l'État de New York.
- ◆ **Si vous n'avez pas de permis de conduire de l'État de New York**, fournissez le numéro provenant de l'un des certificats suivants :
 - ✓ votre **Certificat d'achèvement de cours de préparation** (formulaire MV-278), si le cours n'a pas été suivi en ligne, ou
 - ✓ votre **certificat d'achèvement scolaire** (formulaire MV-285) de votre cours de formation à la conduite.
- ◆ Votre code postal à cinq chiffres ou le code postal de la région où vous souhaitez passer votre examen pratique.
- ◆ Votre numéro de téléphone portable
- ◆ Le véhicule que vous conduirez.

REMARQUE À L'ATTENTION DES TITULAIRES D'UN PERMIS D'APPRENTI CONDUCTEUR COMMERCIAL (CLP) : vous pouvez prendre rendez-vous pour votre examen pratique CDL avant de suivre une formation de conducteur de niveau débutant (ELDT),

POUR ANNULER, REPROGRAMMER OU CONFIRMER VOTRE RENDEZ-VOUS POUR UN EXAMEN PRATIQUE :

Pour annuler, reprogrammer ou confirmer votre rendez-vous pour un examen pratique, consultez le site dmv.ny.gov/roadtest ou appelez le (518) 402 2100. Vous devez fournir le numéro d'identification à neuf chiffres qui figure sur le recto de votre permis de conduire ou permis d'apprenti conducteur de l'État de New York. Le système vous fournira des instructions que vous devrez suivre. Vous devez utiliser le système pour confirmer si votre rendez-vous est modifié pour une raison quelconque (par exemple, une modification ou une annulation due au mauvais temps).

IMPORTANT : POUR ANNULER UN EXAMEN PRATIQUE DE CATÉGORIE A, B OU C ET NE PAS PERDRE LES FRAIS DE 40 \$, vous devez annuler votre rendez-vous au moins trois jours ouvrés complets avant la date et l'heure de votre examen routier. Si vous perdez les frais de 40 \$ que vous avez payés, vous devez payer à nouveau des frais de 40 \$ avant de reprogrammer l'examen pratique.

REMARQUE À L'ATTENTION DE TOUS LES TITULAIRES D'UN PERMIS D'APPRENTI CONDUCTEUR COMMERCIAL (CLP) : si l'ELDT n'est pas déposée auprès du DMV sept jours avant l'examen pratique prévu, celui-ci sera annulé. Vous ne perdrez pas les frais de 40 \$ que vous avez payés. L'examen pratique peut être reporté et vous pourrez passer l'examen pratique une fois que l'ELDT dûment remplie sera dans le dossier du DMV.

VOUS DEVEZ APPORTER TOUT CE QUI EST ÉNUMÉRÉ CI-DESSOUS À VOTRE EXAMEN PRATIQUE :

1. Votre permis d'apprenti conducteur valide **avec photo de l'État de New York**. Si vous avez un permis provisoire ou temporaire qui n'a pas de photo, **vous devez** également apporter votre pièce d'identité pour non-conducteur avec photo de l'État de New York ou votre permis avec photo de l'État de New York (les documents avec photo d'autres États ne sont pas acceptés). **REMARQUE :** si vous avez un permis de conduire de l'État de New York d'une autre catégorie et que vous devez passer votre examen pratique pour changer de catégorie ou ajouter une autre catégorie, vous devez apporter votre permis de conduire de l'État de New York actuel à l'examen pratique.
2. Si vous demandez votre premier permis, vous devez suivre le cours de préparation au permis ou la formation à la conduite et apporter un certificat d'achèvement du cours de préparation au permis (formulaire MV-278) ou un certificat d'achèvement scolaire (formulaire MV-285). Si vous avez suivi un cours de préparation au permis en ligne, vous n'avez pas besoin de fournir le certificat d'achèvement du cours de préparation au permis (formulaire MV-278). Si vous avez un permis de conduire de l'État de New York d'une autre catégorie et que vous devez passer votre examen pratique pour changer de catégorie ou ajouter une autre catégorie, vous devez apporter votre permis de conduire de l'État de New York actuel à l'examen pratique.
3. Si vous avez un permis d'apprenti conducteur (DJ ou MJ), vous devez apporter une attestation de conduite supervisée (formulaire MV-262) que votre parent ou tuteur a signée pour certifier que vous avez conduit sous supervision pendant le nombre d'heures requis.
3. Si vous avez un permis d'apprenti conducteur (DJ ou MJ), vous devez apporter une attestation de conduite supervisée (formulaire MV-262) que votre parent ou tuteur a signée pour certifier que vous avez conduit sous supervision pendant le nombre d'heures requis. Le formulaire MV-262 doit être remis à l'examineur chaque fois que vous passez un examen pratique.
4. Un véhicule que vous conduirez pour passer l'examen. Le véhicule doit être en bon état, avoir une immatriculation valide, une vignette d'inspection valide et être assuré. Vous devez être accompagné d'un conducteur âgé d'au moins 18 ans et titulaire d'un permis valide pour conduire le véhicule d'examen pratique. Si vous conduisez le véhicule jusqu'au lieu de l'examen routier, vous devez être accompagné(e) d'une personne âgée d'au moins 21 ans et titulaire d'un permis valide pour conduire le type de véhicule dans lequel vous vous trouvez. Vous ne pouvez pas passer un examen pratique dans un ****véhicule à moteur à trois roues tel que défini dans la REMARQUE** du numéro 5 ci-dessous.
REMARQUE : pour les candidats à l'examen pratique commercial, vous devez venir avec un véhicule représentatif du type de permis que vous souhaitez acquérir et pour lequel vous avez suivi la formation ELDT.
5. Pour passer l'examen pratique d'une moto ou d'une moto à usage limité, vous devez fournir la moto et un véhicule dont le conducteur est titulaire d'un permis afin que l'examineur puisse monter dans le véhicule pour vous observer lorsque vous conduisez la moto pendant l'examen. Vous ne pouvez pas passer un examen pratique dans un ****véhicule à moteur à trois roues**. Si vous avez un permis de conduire de l'État de New York, vous devez l'apporter à l'examen pratique. S'il s'agit de votre premier permis de conduire dans l'État de New York, vous devrez suivre le cours de préparation au permis de conduire ou la formation à la conduite.
REMARQUE : ****un véhicule à moteur à trois roues ayant deux roues à l'avant et une roue à l'arrière et équipé d'un mécanisme de direction, de ceintures de sécurité et de sièges qui n'obligent pas le conducteur à s'asseoir à califourchon ne peut pas être utilisé pour un examen pratique.**
6. Pour passer un examen pratique de catégorie A, B ou C si vous devez répondre aux exigences médicales fédérales, vous devez présenter un certificat médical valide à une agence du DMV de l'État de New York. Reportez-vous au formulaire MV-44.5 « Federal Requirements for Commercial Driver License Applicants » (Exigences fédérales pour les demandeurs de permis de conduire commerciaux) pour obtenir des informations sur l'exigence de certification médicale.

APRÈS L'EXAMEN PRATIQUE

Après l'examen pratique, vous recevrez une carte contenant des instructions sur la façon de consulter les résultats de l'examen pratique et des instructions supplémentaires sur ce que vous devez faire ensuite. Attendez après 18 h le soir de votre examen pratique pour vous connecter au site internet prévu à cet effet.